



## SOMMAIRE

Introduction	P 1
Service Ordinaire	P 2
Résultat général	P 2
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	P 8
Service Extraordinaire	P 9
Les lignes de force du budget 2008	P 10
Conclusion	P 12
Annexes	



Wavre, le 20 novembre 2008.

Monsieur le Bourgmestre,  
Chers Collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

L'année 2007 qui s'achève fut une année-charnière pour nos finances communales. Si le déficit du budget 2007, après la dernière modification budgétaire, s'élève à plus de 2,5 millions d'euros, le déficit réel avoisine les 4.5 millions d'euros, paralysant ainsi toute action d'envergure pour l'avenir de notre Cité.

La dégradation subite de nos finances s'explique par l'ampleur imprévisible d'événements, intervenus dans les tout derniers mois de l'année 2006 et bien après les élections d'octobre. Ces événements ont diamétralement changé la donne de notre traditionnel équilibre budgétaire.

- **La libéralisation du marché de l'électricité**

En 2006, les recettes de la Régie étaient de 6,4 millions d'euros. Aujourd'hui, elles ne sont plus que de 1,3 millions d'euros (soit une diminution de 81%) alors que tous les experts de Belgique s'accordaient pour affirmer que la perte de revenus ne dépasserait pas les 50%.

Autre conséquence de la libéralisation du marché de l'énergie : les dépenses d'énergie sont passées de 580.000 € en 2005, à 960.000 € après la dernière modification budgétaire 2007, soit une hausse de 66% en trois exercices. L'éclairage public, que nous ne payions pas puisqu'il était pris en charge par notre propre Régie, pèse à lui seul 200.000€ dans nos dépenses. Même si, depuis plusieurs années, dans une optique de développement durable, nous nous sommes inscrits dans le plan d'amélioration des performances énergétiques, les effets bénéfiques attendus ne compenseront que très partiellement la hausse inéluctable de ces coûts.

- **La perte de la dotation de chef-lieu**

Depuis la création de la Province du Brabant wallon jusqu'en 2005, nous percevions 868.000 € comme dotation générale compensatoire pour le Fonds des communes.



Cette mesure avait d'ailleurs été qualifiée de « récurrente » par le Ministre de Tutelle, par le biais de la circulaire budgétaire 2005. Nous avons inscrit ce montant au budget 2006 qui a été approuvé sans réserve. Le compte 2006 a acté que cette recette ne nous avait pas été versée.

Au cours du dernier trimestre 2006, nous avons constaté que, dans les documents servant à la préparation du budget de l'année suivante, ce montant avait tout simplement été rayé du financement général des communes, sans avis préalable...

De manière volontariste, nous avons inscrit ce montant au budget 2007 qui a, par ailleurs, été rectifié d'autorité par la tutelle pour recevoir l'approbation.

Si des procédures judiciaires ont été introduites contre la Région pour les années 2006 et 2007, l'issue de ces recours devant le Conseil d'Etat reste incertaine. Ainsi, en une mandature, de 2006 à 2012, la Région wallonne va spolier Wavre de plus de 6 millions d'euros...

- **Les mesures urgentes de réhabilitation de l'ancienne décharge de Basse-Wavre**

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne décharge de Basse-Wavre, 1.018.000 € ont été dépensés sur fonds propres pour des travaux, effectués en urgence et dont l'efficacité est confirmée par les experts. Un plan de réhabilitation sera élaboré courant 2008 et d'autres mesures devront probablement être prises en compte lors de prochains exercices budgétaires.

Ces nouveaux paramètres, liés au caractère incompressible des dépenses actuelles et futures ainsi qu'à l'obligation légale de respecter la règle du tiers boni, nous ont forcés à prendre des mesures pour remédier à ce déficit structurel. Pour maintenir le budget à l'équilibre, nous nous sommes vus contraints de voter une augmentation modérée des impôts communaux - qui resteront, malgré tout, parmi les plus bas de Wallonie - ainsi qu'une révision de la structure financière de notre Régie, devenue GRD.

Après une année 2007 pénible pour nos finances communales, 2008 renoue avec l'équilibre budgétaire. Nous vous proposons d'analyser les principaux postes de ce budget :

## **Résultats globaux**



EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2007	EX 2008	Différence	Variation
Balance exercice propre	- 1 836 224,61 €	955 194,50 €	2 791 419,11 €	-152%
Excédent exercices antérieurs	12 366 173,77 €	9 781 268,53 €	- 2 584 905,24 €	-21%
Prélèvements pour fonds de réserve	- 3 768 931,49 €	- 5 600 642,00 €	1 831 710,51 €	49%
<b>Résultat général</b>	<b>6 761 017,67 €</b>	<b>5 135 821,03 €</b>	<b>- 1 625 196,64 €</b>	<b>-24%</b>

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 5.135.821€ soit 24% de moins que l'année précédente puisqu'il absorbe le déficit 2007.

Le prélèvement en faveur du fonds de réserve reste le principal mode de financement de nos investissements et s'élève à 5.600.642€ au lieu de 3.768.931€ en 2007 soit une augmentation de 49%. Bon nombre des projets initiés dès 2006 ne pourront, faute de subsides, voir un début d'exécution qu'en 2008.

Le résultat de l'exercice propre de 2008 se présente à nouveau en équilibre avec un boni de 955.194€.

### Résultats de l'exercice propre

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent 32.856.663€ soit une hausse de 21,7 % par rapport à 2007.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- Le financement général des communes ne représente que 10.4% des recettes de l'exercice propre. S'il est stable par rapport à 2007 (+1.5%), on constate ici la forte dégradation des recettes de fond suite au retrait de la dotation de chef-lieu depuis de 2006 (-20.8%)

EXERCICES	DOTATION PRINCIPALE	DOTATION SPECIFIQUE	AIDE EXTRAORDINAIRE & PLAN TONUS	TOTAUX
2005	2 356 675 €	555 762 €	1 072 084 €	3 984 521 €
2006	2 492 580 €	576 739 €	1 017 804 €	4 087 123 €
2007	2 595 590 €	482 257 €	159 029 €	3 236 875 €
2008	2 623 964 €	501 524 €	159 029 €	3 284 517 €
2006/2007	4,1%	-16,4%	-84,4%	-20,8%
2007/2008	1,1%	4,0%	0,0%	1,5%



Relevons également que de manière générale, la Ville de Wavre reçoit un montant très faible dans le cadre du financement général des communes.

Fonds des communes (données 2006)	En € par habitant
<b>WAVRE</b>	95.51
Ottignies-LLN	179.13
Nivelles	191.11
<b>CHARLEROI</b>	623.76
Mons	300.31
La Louvière	266.88
Farciennes	373.82
<b>LIEGE</b>	863.50
Huy	323.34
Seraing	344.82
Verviers	290.30
<b>ARLON</b>	347.69
Bastogne	336.93
<b>NAMUR</b>	242.93
Sambreville	205.89

Ainsi sur les 262 communes de la Région wallonne et sur 5 chefs-lieux de province, Wavre arrive tout en bas du classement. Alors que les charges augmentent pour tous, le sous-financement notoire de la Région envers des communes du Brabant wallon et de notre Ville en particulier, fait plus qu'interpeller et plaide en faveur d'une répartition plus équitable de ces aides dans la perspective d'une réforme aussi profonde qu'urgente du fonds des communes.

- les taxes et impositions s'élèvent à 17 775 539 € et représentent 54% des recettes contre 48%, l'an dernier.

Pour faire face à la dégradation de notre santé financière, le Conseil communal a voté une augmentation modérée de la fiscalité.



- Le taux des centimes additionnels à l'IPP est passé de 5% à 6% et reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%.
- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier est passé de 900 à 1400 et reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2600-2700.

Notons également que bon nombre de communes ont dû ou devront, comme nous, revoir leur politique fiscale à la hausse compte tenu de la croissance des charges qui grèvent les budgets communaux en cette période difficile.

		2008	2007
Taxes et redevances communales	18,24%	3 243 126,98 €	1 994 977,00 €
Précompte immobilier	43,52%	7 736 412,85 €	4 567 750,04 €
Personnes physiques	35,86%	6 373 726,24 €	6 085 549,44 €
Automobiles	2,38%	422 273,23 €	413 536,29 €
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>17 775 539,30 €</b>	<b>13 061 812,77 €</b>

Comme l'indique ce tableau :

- le revenu brut des additionnels à l'impôt des personnes physiques a été établi sur base du taux inchangé de 5 % et s'élèvera à 6.373.726€ en 2008 représentant ainsi 19,4 % des recettes prévues à l'exercice propre. Cette prévision est en augmentation de 288.176€ par rapport à celle de l'exercice précédent.

La circulaire budgétaire 2008 nous interdisant d'appliquer le principe de la règle de 3 pour calculer le nouveau taux, nous n'avons pu intégrer ce calcul dans nos prévisions car nous n'avons pas encore obtenu la prévision officielle au taux de 6%. Notons cependant que l'augmentation qui en résultera n'apparaîtra pleinement qu'en 2009.

- le revenu des additionnels au précompte immobilier s'élèvera à 7.736.412€, soit 23,5 % des recettes prévues à l'exercice propre. Conséquence de



Anne MASSON

l'augmentation du taux des additionnels à 1400 centimes, cette recette s'accroît de 3.168.662€ par rapport à celle de 2007 ;

- la taxe sur les automobiles devrait rapporter 422.273€, soit 8.737€ de plus qu'en 2007.

Dans notre déclaration de politique générale approuvée par le Conseil communal, nous avons pris l'engagement de maintenir la fiscalité parmi les plus basses de Belgique et de garantir aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés. Cet engagement est et sera respecté.

	Données 2008	Données 2006	
	Wavre	Moyenne Brabant wallon	Moyenne Région wallonne
<b>Impôt des personnes physiques (IPP)</b>	6%	6,67%	7,56%
	222€/hab	247€/hab	279€/hab
<b>Précompte immobilier (PrI)</b>	1400	1918	2448
	214,6€/hab	294€/hab	375,2€/hab

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.243.127 € pour 2008, soit 9,9 % des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en augmentation de 1.248.150 € par rapport à celle de 2007, provenant essentiellement de l'instauration de la taxe sur le ramassage et le traitement des immondices.

Comme nous l'avons précisé en 2007, les directives de la Région wallonne nous obligent à mettre fin à la gratuité du ramassage des déchets ménagers. L'IBW a été mandatée pour la collecte des déchets à Wavre dans l'optique d'une mutualisation rationalisée des coûts, au bénéfice des communes et des habitants.

En pratique, des sacs de 30 litres et de 60 litres seront disponibles dans les grandes surfaces, au prix respectivement de 0,55 € et 1 €. Ce système sera en



vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Une collecte des encombrants sera effectuée deux fois par an.

Depuis près d'une décennie, les ménages wavriens bénéficient de cette gratuité unique en Région wallonne. Ici aussi, nous avons opté pour une politique de taxation modérée afin d'atteindre l'objectif du coût-vérité de 95% en 2012.

Notons que les vignettes seront encore valables jusqu'au 31 mars 2008. Nous offrons ainsi trois mois de gratuité supplémentaires aux ménages wavriens qui disposent encore de vignettes.

Un budget de 10.000€ est par ailleurs prévu afin de mener, en collaboration avec l'IBW, des campagnes de sensibilisation aux possibilités de réduire la quantité de déchets produits, grâce au compostage et au tri sélectif.

Rappelons aussi qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.

#### Les autres recettes proviennent

- de subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les ACS,
- de remboursements de charges d'emprunt par l'Autorité subsidiante,
- de locations immobilières et logements sociaux,
- de participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison d'1,7 million d'euros,
- de prestations effectuées pour des tiers,
- de dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements,
- de la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD)
- de la subvention provinciale (600.000€) dans le cadre du partenariat Province du Brabant wallon - Wavre Capitale,
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé à 1.300.859€. La libéralisation du secteur de l'énergie représente donc bien une perte de près de 5,5 millions d'euros par rapport au revenu généré jusqu'en 2006 par notre Régie.

Les **dépenses du service ordinaire** à l'exercice propre s'élèvent à 31.913.587 €, ce qui représente une augmentation de 3.083.127 € (+10,7 % par rapport à 2007).





- Les dépenses de personnel représentent 49% du total des dépenses pour un montant de 15.528.965 € (+11%)

Cette augmentation sensible provient essentiellement du service incendie:

- engagement d'un officier supplémentaire ;
- formation des nouveaux engagés (+ de 5.000 heures)
- paiement d'heures supplémentaires ;
- nouveaux barèmes des allocations pour prestations nocturnes et dominicales.
- mise en place opérationnelle du Centre 100 (850.000€)

Nous constatons à nouveau que la charge du service incendie pèse fortement sur nos finances : elle a évolué de 42% au cours des cinq derniers exercices et de près de 10% en un an.

Cette progression inéluctable de la masse salariale lié à l'incertitude sur la répercussion financière de la réforme des centres de secours, pour laquelle de nombreux arrêtés d'exécution doivent être pris dans les prochains mois et les prochaines années laissent à penser que cette charge connaîtra encore une forte croissance dans un avenir proche.

Rappelons, une nouvelle fois, que Wavre supporte à elle seule 45% de l'ensemble des frais liés au service incendie, ce qui crée une forte disparité entre le coût réel supporté par un Wavrien par rapport à un habitant d'une autre commune protégée.

Enfin, nous avons prévu la mise en place opérationnelle du centre 100. Après déduction de l'intervention fédérale, la charge sera répartie, sur base du nombre d'habitants, entre les communes, soit un coût net pour Wavre de quelque 40.000€ (1,22€ par habitant). Une subvention provinciale devrait encore voir diminuer ce coût.

- Les dépenses de fonctionnement atteignent 6.160.782 € soit 19% des dépenses de l'exercice propre et sont en augmentation de 932.932 € (18 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des coûts d'énergie et d'eau.
- Les dépenses relatives aux transferts s'élèvent à 9.767.267 €, soit 30 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 625.440 € ou 4,1% par rapport aux prévisions pour 2007.

Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation à la Zone de Police : 4 529 364,00 € (+5,54%)
- la dotation au CPAS : 4.250.000€ (+3,7%)
- Les dépenses relatives à la dette, en constante diminution (- 51.153€ par rapport à 2007), s'élèvent à 456.573 € en ne représentant plus qu' 1 % des dépenses de l'exercice propre.



Les autres dépenses courantes sont maîtrisées suivant les principes d'une gestion toujours aussi rigoureuse.

Cette année, plus que jamais, elles sont aussi le reflet d'un budget particulièrement novateur, énergique et progressiste.

Ainsi, dans le respect de nos engagements, nous avons prévu de nouveaux crédits budgétaires pour répondre aux besoins de notre Cité et aux attentes de nos concitoyens. Nous aurons l'occasion de les relever en fin d'exposé.

### **Service extraordinaire**

Le résultat général se solde par un boni de 7.702.101,21 €.

Le montant total des investissements 2008 s'inscrit dans la lignée des budgets antérieurs et propose un programme d'une constante ambition.

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 10.002.780 €

Le financement des investissements se fera par:

- Subsidés: 1.421.000€
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 6.731.770 €.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire disponible : 615.000 €
- Fonds propres du service extraordinaire : 1.235.009€

Notons que cette année encore nous financerons les investissements de la Régie de l'Electricité à hauteur de 1.184.050€. Aucun emprunt ne sera contracté.

## **Les lignes de force du budget 2008**

### **Garantir la sécurité**

- augmentation de la dotation communale à la Zone de Police : 4 529 400 € (+5.6%)
- prise en charge des aménagements intérieurs du nouvel hôtel de Police : 235.000€



Anne MASSON

- augmentation des dépenses de personnel du service incendie : 3.926.910€
- équipement en matériel et aménagement de la caserne : 658.550€
- mise en œuvre opérationnelle du centre 100 : 40.000€
- plan de prévention de proximité : 16.500€

### **Améliorer la mobilité**

- entretien courant des voiries et trottoirs: 800.000€
- entretien ordinaire et extraordinaire des parkings : 230.000€
- achat de matériel de signalisation : 26.000€
- entretien des abribus : 8.200€
- aménagements urbains et de sécurité : 100.000€
- travaux d'entretien extraordinaire : 150.000€
- Plan Triennal :
  - aménagement et égouttage
    - Avenue du Centre sportif : 975.000€
    - Rue Lambert Fortune et Rue de l'Hôtel : 420.000€
  - aménagement
    - Rue du Grand Cortil et des 4 Chemins : 410.000€

### **Valoriser l'enseignement**

- poursuite des travaux de rénovation des Ecoles du Centre et du Tilleul : 100.000€
- réfection de la toiture de l'Ecole industrielle et commerciale (site actuel): 75.000€
- construction d'un préau à l'Ecole du Centre: 25.000€
- poursuite du programme de mise aux normes de sécurité : 20.000€
- équipement du nouveau site de l'Ecole industrielle et commerciale: 50.000€
- achat de matériel pédagogique et bureautique : 120.000€

### **Organiser la solidarité**

- augmentation de la dotation au CPAS : 4.250.000€ (+3.7%)
- maintien de la réduction de 50% de la redevance télédistribution : 16.320€
- maintien de la « ristourne-eau », prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes : 140.000€
- mise en œuvre du programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 50.000€
- mise en place d'actions de sensibilisation pour favoriser l'intégration des personnes handicapées : 10.000€

### **S'épanouir par le sport**

- étude pour l'extension du centre sportif de Wavre : 20.000€
- amélioration et agrandissement des vestiaires à Limal et Bierges : 450.000€



- aménagement d'une aire multi-sports à la Belle-Voie : 90.000€
- soutien constant aux associations sportives : 58.145€

#### **Une administration efficiente et accueillante :**

- déménagement de certains services et aménagement des locaux : 228.000€
- achat d'équipement mobilier : 145.000€
- achat de véhicules et de matériel d'exploitation : 103.000€
- renouvellement du parc informatique : 71.500€
- amélioration du site internet wavre.be

#### **Doper l'activité économique**

- participation (10%) dans la construction d'un nouveau réservoir au P.I.N. : 220.000€
- amélioration de la signalétique directionnelle au Parc industriel Nord : 50.000€
- augmentation du budget de l'asbl « Wavre - Gestion Centre-ville » : 150.000€
- doublement du subside à l'Association des Commerçants : 10.000€

#### **Respecter l'environnement et améliorer le cadre de vie**

- égouttage 4 Sapins : 80.000€
- affiliation au contrat de rivière Dyle et affluents : 25.000€
- amélioration des performances énergétiques (bâtiments et matériel lumineux) : 435.000€
- campagne de sensibilisation à une meilleure gestion des déchets : 10.000€
- entretien et balisage des sentiers : 30.000€
- aménagement et embellissement du centre de Limal : 300.000€
- Entretien des espaces verts : 100.000€

Enfin,

#### **Faire rayonner notre Ville par la communication et la culture**

- affiliation au Centre Culturel du Brabant wallon : 3.258€
- augmentation des subsides des Comités des Fêtes de Wavre et Limal : 15.000€
- augmentation du budget des Festivités, des cérémonies publiques et de la Culture : 60.000€
- travaux aux bâtiments culturels : 26.000€
- maintien des subsides aux associations culturelles : 46.283€
- création d'un nouveau répertoire communal : 45.000€



Anne MASSON

- amélioration de l'information communale : 25.000€
- mise en place de mesures favorisant la promotion des initiatives culturelles : 25.000€
- étude de marché d'une salle culturelle polyvalente : 25.000€

## **Conclusion**

2007 était une année-charnière pour les finances communales.

2008 sera une année de réalisation du plan stratégique de cette mandature.

Fidèles à notre déclaration de politique communale, nous nous engageons, par ce budget, dans une entreprise qui, sur de solides fondations, construit l'avenir de Wavre.

Le budget 2008 est le digne héritier d'une gestion rigoureuse.

Il est, aussi et surtout, dynamique dans sa vision à long terme : actions renforcées et initiatives novatrices en constituent la trame.

Sa philosophie est **d'agir pour notre Ville.**

Anne MASSON  
Echevin des Finances